

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

1.1 – Effets sur la santé :

(3 x 0,5) = 1,5 pt

- * Troubles de la mémoire
- * Modification des perceptions
- * Troubles du langage
- * Troubles de la coordination
- * Augmentation du temps de réaction

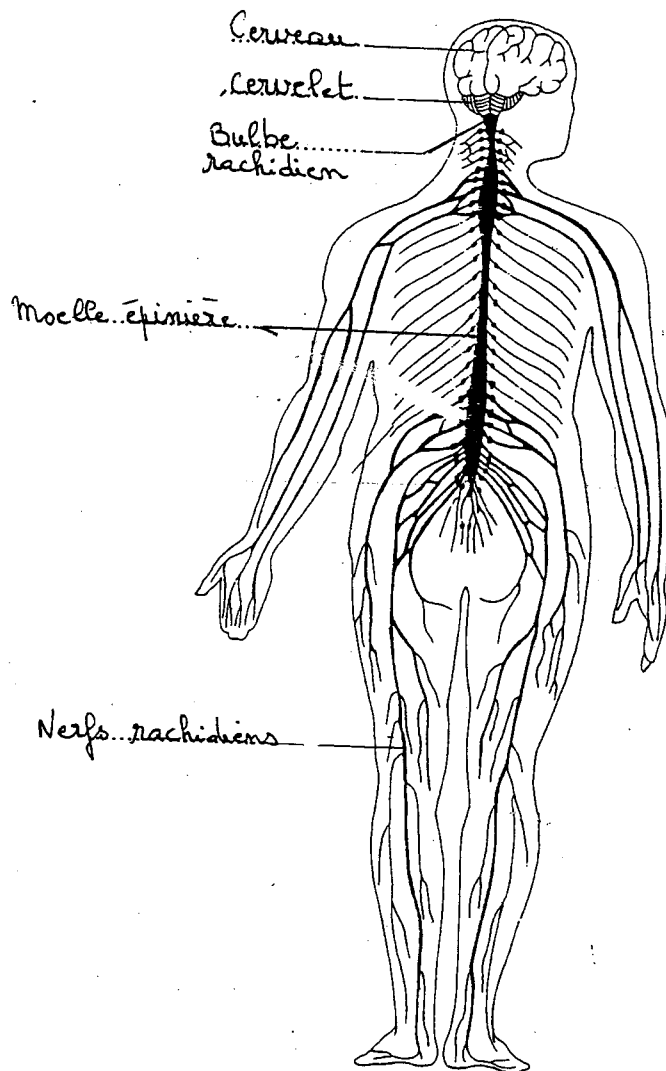
1.2 – Conséquences :

- * mauvais résultats scolaires
- * danger au volant, accidents de la route

(2 x 1) = 2 pts

1.3 -

(0,5 x 5) = 2,5 pts



| | | | |
|--------------------------------|-----------------|--------------|------------|
| GROUPEMENT INTERACADEMIQUE | | Session 2004 | |
| C.A.P. SECTEUR TERTIAIRE | | | |
| Vie sociale et professionnelle | | | |
| CORRIGE | Durée : 1 heure | Coef. : | Page : 1/2 |

- 1.4 - 1 pt
L'accoutumance : c'est lorsque le corps s'habitue à la drogue et que la personne doit augmenter la dose de produit pour obtenir l'effet recherché.
La dépendance : c'est lorsque la personne ne peut plus se passer de son produit. La privation entraîne chez elle des souffrances importantes.
- 2.1 – Un accident du travail. 1 pt
- 2.2 – Son employeur, son représentant. 1 pt
- 2.3 – 24 heures. 1 pt
- 3.1 – Livres (documents) regroupant l'ensemble des lois (et décrets) qui déterminent les principes fondamentaux du droit du travail. 1 pt
- 3.2 – Oui 0,5 pt
 Entreprise de plus de 20 employés 1 pt
- 3.3 – Oui. 1 pt
- 3.4 – Le médecin du travail doit faire la visite qui permet de dire que l'employé est apte à reprendre le travail après un accident du travail. 1 pt
- 4.1 – Prix du téléviseur au comptant : 549 euros. 1 pt
- 4.2 – Prix du téléviseur à crédit : $55,77 \times 10 = 557,70$ euros. 0,5 pt si calcul juste posé
 0,5 pt pour le résultat
- 4.3 – Le poste à crédit coûte plus cher. 1 pt
- 4.4 – 7 jours. 1 pt
- 4.5 - * Remplir le bordereau de rétraction
 * Le renvoyer dans les délais
 * Par lettre recommandée avec accusé de réception. (0,5 x 3) = 1,5 pt

| | |
|--------------------------------|----------|
| C.A.P. SECTEUR TERTIAIRE | CORRIGE |
| Vie sociale et professionnelle | Page 2/2 |